

**Procès-verbal de séance  
du conseil municipal  
du 13 mai 2024**

*Le conseil municipal de la commune de VILLECERF dûment convoqué, le 3 mai 2024, s'est réuni le lundi 13 mai, à 18h30, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.*

**Présents** : Emmanuel CENDRIER, François DEYSSON, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Patrick REBEYROL, Antonio TAPADAS, Carlos VALERO

**Pouvoirs** : Jean-Paul LENFANT donnant pouvoir à Claude LAZARO, Franck ÉTANCELIN donnant pouvoir à Patrick REBEYROL, Charles-Louis de ROYS donnant pouvoir à François DEYSSON, Nadia LEFAY donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE

**Absent** : néant

**Secrétaire de séance** : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

## **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent**

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024 est adopté, à l'unanimité des conseillers municipaux présents ou représentés.

## **2. Taxes 2024 sur le foncier bâti, non bâti et THRS**

Jacques ILLIEN rappelle

- Que la taxe d'habitation a été supprimée, pour tous les administrés, sur les résidences principales et que la taxe renommée en T.H.R.S (*taxe d'habitation sur les résidences secondaires*) ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés, non affectés à l'habitation principale.

Jacques ILLIEN explique

- Que les assiettes qui servent au calcul du produit de la taxe ont été augmentées de 3,9 % par rapport à l'année 2023 ;
- Que les élus, lors des réunion plénières, se sont prononcés majoritairement pour une augmentation mesurée des taux sur le foncier bâti.

Jacques ILLIEN propose

- D'augmenter de 5% le taux actuellement en vigueur sur le foncier bâti (43,93%) ;
- De maintenir le taux actuellement en vigueur sur le foncier non bâti (50,09%) ;
- De maintenir le taux actuellement en vigueur sur la T.H.R.S. (10,48%).

Jacques ILLIEN précise

- Que le nouveau taux en vigueur sur le foncier bâti pour l'année 2024 sera de 46,13%
- Que le produit fiscal attendu, hors ressources fiscales indépendantes sera de 429 663 €, pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les taux de l'année 2024, à savoir 46,13 % pour le foncier bâti, 50,09 % pour le foncier non bâti et 10,48 % pour la T.H.R.S. La somme générée par ces taux, à savoir 429 663 €, sera inscrite au budget primitif de la commune de VILLECERF, pour l'année 2024.

*Nomenclature : 7.2.2.*

### **3. Modification du périmètre du SDESM par l'adhésion des communes de BRIE-COMTE-ROBERT, LE PIN, SAACY-sur-MARNE, CHARNY et la communauté de communes GATINAIS-VAL-DE-LOING**

Jacques ILLIEN explique que 4 nouvelles communes (*BRIE-COMTE-ROBERT, LE PIN, SAACY-sur-MARNE, CHARNY*) ainsi qu'une communauté de communes (*GATINAIS-VAL-DE-LOING*) ont manifesté leur intention d'adhérer au Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne (*S.D.E.S.M.*).

Jacques ILLIEN précise qu'il y a lieu de délibérer sur ces nouvelles demandes d'adhésion.

Jacques ILLIEN propose

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne ;

Vu la délibération n°2024-25 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de BRIE-COMTE-ROBERT ;

Vu la délibération n°2024-26 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de LE PIN ;

Vu la délibération n°2024-27 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de SAACY-sur-MARNE ;

Vu la délibération n°2024-28 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de CHARNY ;

Vu la délibération n°2024-29 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la communauté de Commune GATINAIS-VAL-DE-LOING ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM (*Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne*) doivent délibérer afin d'approuver ces adhésions et la modification du périmètre qui en découle, par l'arrivée des communes de BRIE-COMTE-ROBERT, LE PIN, SAACY-sur-MARNE, CHARNY et la communauté de communes GATINAIS-VAL-DE-LOING ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✓ APPROUVE l'adhésion des communes de BRIE-COMTE-ROBERT, LE PIN, SAACY-sur-MARNE, CHARNY et la communauté de communes GATINAIS-VAL-DE-LOING.
- ✓ AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

*Nomenclature : 1.4.*

### **4. Modification de la liste des représentants non élus siégeant au C.C.A.S.**

Mélanie LAMOTTE explique que trois des membres du collège non élus ont souhaité mettre un terme à leur mandat et qu'il convient de les remplacer, au sein du C.C.A.S.

Mélanie LAMOTTE précise que trois administrées ont souhaité faire acte de candidature, à

savoir Mesdames Amélie BOCCANFUSO, Victoria PÉGUY, et Céline LAFFONT.

Mélanie LAMOTTE propose de valider le nouveau tableau du C.C.A.S, intégrant ces nouvelles candidatures.

COLLÈGE	Civilité	NOM	Prénom	n°	rue	CP	Ville
Élu	Madame	LAMOTTE	Mélanie	63	Rue Grande	77250	VILLECERF
Élu	Madame	LEFAY	Nadia	70	Rue Grande	77250	VILLECERF
Élu	Monsieur	DEYSSON	François	53	Route de la Vallée	77250	VILLECERF
Élu	Monsieur	ILLIEN	Jacques	6	Hameau des Acacias	77250	VILLECERF
Élu	Monsieur	CENDRIER	Emmanuel	21	Rue de l'Église	77250	VILLECERF
Élu	Monsieur	de ROYS	Louis		Moulin de Saint Ange	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	CENDRIER	Laetitia	21	Rue de l'Église	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	de ROYS ROBINSON	Béatrice		Château de Saint-Ange	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	BOCCANFUSO	Amélie	5	Chemin de Rebours	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	LAFFONT	Céline	2	Hameau des Acacias	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	SKRZYP	Corinne	1	Chemin de Rebours	77250	VILLECERF
Non élu	Madame	PEGUY	Victoria	71	Rue Grande	77250	VILLECERF

Après en avoir délibéré, les élus adoptent à l'unanimité des élus présents ou représentés, la proposition du maire-adjoint et valident, dans le cadre du collège des non élus, les candidatures de Mesdames Amélie BOCCANFUSO, Victoria PÉGUY et Céline LAFFONT, qui seront installées lors de la prochaine séance du C.C.A.S. qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2024, à 10h30.

5. *Nomenclature 5.3.*

## 6. Modification de la liste des représentants communaux siégeant au SIDEP

François DEYSSON explique que Louis de ROYS, souhaitant mettre un terme à son mandat de représentant de la commune au sein du SIDEP, (*syndicat de l'eau potable sis à Dormelles*), il convient de le remplacer.

François DEYSSON présente la candidature de Franck ÉTANCELIN, comme représentant titulaire de la commune de Villecerf, au sein du SIDEP.

François DEYSSON précise que, dès l'adoption de cette délibération, les trois conseillers titulaires siégeant au SIDEP seront : François DEYSSON, Mélanie LAMOTTE, Franck ÉTANCELIN, la suppléance étant assurée par Patrick REBEYROL.

François DEYSSON propose au conseil de valider la candidature de Franck ÉTANCELIN.

Après en avoir délibéré, les élus adoptent à l'unanimité des élus présents ou représentés, la proposition du maire et valident la désignation de Franck ÉTANCELIN comme représentant titulaire de la commune de Villecerf au sein du SIDEP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

**Agenda** (sous toute réserve de faisabilité) :

- ✓ Dimanche 19 mai : brocante organisée par le comité des fêtes ;
- ✓ Vendredi 24 mai, au potager GRINN, à 19h : ciné village organisé par l'Espace des Habitants de la CCMSL ;
- ✓ Samedi 25 mai, au City stade de 14h à 18h : basket free style ;
- ✓ Dimanche 26 mai, à la Fontaine du Dy : fête de la nature ;
- ✓ Vendredi 31 mai, à la Maison des Associations : spectacle des Petits Villecerfois "Je m'appelle Mélodie". Concert au No Stress à 20h ;
- ✓ Dimanche 9 juin, de 8h à 18h, dans la salle du conseil municipal : élections européennes ;
- ✓ Dimanche 9 juin : Olympiades organisées par le foyer rural ;
- ✓ Samedi 15 juin : fête du village et kermesse de l'école ;
- ✓ Vendredi 21 juin, dans la salle du conseil municipal, à 18h45 : cérémonie des dictionnaires suivie de la boum, à la Maison des Associations ;
- ✓ Samedi 22 juin, route de Lorrez le Bocage, dès 19h : fête de la musique ;
- ✓ Vendredi 28 juin, en extérieur si le temps le permet ou à la Maison des Associations : spectacle de l'école ;
- ✓ Samedi 29 juin et dimanche 30 juin, au château de Saint Ange : festival Emmenez-moi ;
- ✓ Dimanche 30 juin au château de Saint Ange : remise du trophée départemental "Village de caractères".

Page de signatures

Emmanuel CENDRIER	Charles-Louis de ROYS  Pouvoir à François DEYSSON	François DEYSSON	Franck ETANCELIN  Pouvoir à Patrick REBEYROL	Fabien HERREMAN
Jacques ILLIEN	Mélanie LAMOTTE	Claude LAZARO	Nadia LEFAY  Pouvoir à Mélanie LAMOTTE	Jean-Paul LENFANT  Pouvoir à Claude LAZARO
Patrick REBEYROL	Antonio TAPADAS	Carlos VALERO		